

« RÉSIDENCES POUR LES THÈSES EN RECHERCHE-CRÉATION »

Appel 2026 à destination des doctorantes et doctorants

Dans le cadre du projet « Résidences pour les thèses en recherche-création », le resCAM lance son troisième appel à projets. **Adressé aux doctorantes et aux doctorants des universités membres du resCAM**, cet appel a pour objectif de faire circuler les pratiques de recherche en création dans toute leur diversité avec une présentation faite par la doctorante ou le doctorant dans le lieu d'accueil. Il permettra d'attribuer une aide à la recherche d'un montant de **1 500 € maximum chacune**.

Le dossier de candidature sera à envoyer avant le **27 avril 2026** à la SFR Création (sf-recherche-creation@univ-grenoble-alpes.fr) avec les éléments suivants :

- CV ;
- Lettre de motivation précisant l'université et la structure d'accueil (voir annexe) parmi celles adhérentes au projet de « Résidences » ;
- Portfolio d'artiste-chercheur ;
- Description détaillée d'une recherche-création de la thèse en cours et qui sera présentée dans le cadre de la résidence (5 pages **maximum**), précisant les **modalités de restitution** et une **fiche technique** ;
- Précision des besoins concernant le lieu d'accueil : les candidates ou candidats veilleront à prendre attaché en amont de leur dépôt de projet avec la structure accueillante choisie ;
- Calendrier de la résidence ;
- Budget prévisionnel de la résidence, **uniquement pour les frais de mission** (transport, hébergement, nourriture) de la doctorante ou du doctorant ;
- Lettre de la direction du laboratoire de la doctorante ou du doctorant donnant son accord sur le projet de résidence ;
- Lettre de la directrice ou du directeur de thèse donnant un avis favorable sur le projet de résidence soumis ;
- Date prévisionnelle de soutenance de la thèse.

Modalités de sélection :

- Le resCAM vérifie l'admissibilité des projets reçus et transmet les projets admissibles aux laboratoires de recherche ainsi qu'à la personne membre du resCAM de l'université choisie.
- Le comité de direction du resCAM réunit un jury composé de deux membres extérieurs aux universités impliquées dans le processus de candidature.
- Le jury procède à l'étude des projets déposés. Les résultats seront communiqués en **juin 2026** aux doctorantes et aux doctorants, à leur directrice ou directeur de thèse, à leur laboratoire de rattachement, à leur école doctorale et aux unités de recherche accueillantes.

Attribution de l'aide :

- Afin de faciliter les modalités de mise en œuvre financière, une **réunion** sera organisée avec la **lauréate** ou le **lauréat**, sa **directrice** ou son **directeur de thèse**, sa ou son **gestionnaire de laboratoire**, et la **référente** ou le **référent de la structure d'accueil**.
- Une convention de versement sera établie entre le resCAM et l'université d'origine pour justifier le versement des fonds qui seront versés par le resCAM sur la ligne budgétaire du laboratoire d'origine de la doctorante ou du doctorant.
- La convention devra être signée **un mois avant le début de la résidence**. **Aucune résidence ne sera acceptée sans convention signée**.
- Les projets financés devront être effectués dans l'année doctorale suivant la date d'octroi de l'aide et sur la période **d'octobre 2026 à juillet 2027**.

Périmètre du financement :

Le financement pour une résidence d'une durée de 10 à 14 jours maximum se compose d'un per diem (maximum 1 500 €) **versé au laboratoire** d'origine de la doctorante ou du doctorant et couvrant l'hébergement, 2 repas par jour ainsi que le transport (train 2^e classe). En sus de ce financement, le resCAM financera la documentation audiovisuelle (captations et montage) qui pourra être organisée localement avec la lauréate ou le lauréat et le laboratoire de chaque site pour garder une trace de la résidence.

Un **bilan de résidence** comportant deux volets, un bilan des activités réalisées et un bilan financier, sera envoyé à la SFR Création à l'issue de la résidence et sous un délai de **6 semaines** (maximum 2 pages).

Contact : sf-recherche-creation@univ-grenoble-alpes.fr

ANNEXE : LISTE DES UNIVERSITÉS ET STRUCTURES DE RECHERCHE ACCUEILLANTES

UNIVERSITÉ CLERMONT AUVERGNE

CELIS (Centre de Recherches sur les littératures et la Sociopoétique) / SUC (Service Université Culture) / MSH (Maison des Sciences Humaines)

<https://celis.uca.fr/>
<https://suc.uca.fr/>
<https://msh.uca.fr/>

Contacts :

Nathalie VINCENT-MUNNIA, MCF en littérature française du XIX^e siècle

Nathalie.Vincent-Munnia@uca.fr

Catherine MILKOVITCH-RIOUX, PR de littérature contemporaine de langue française

Catherine.Milkovitch-Rioux@uca.fr

Période de résidence : octobre 2026 - avril 2027

Lieu : MSH - 4 Rue Ledru - 63000 Clermont-Ferrand

Espace de travail et de création : bureaux, salles de cours, amphithéâtre ; locaux de recherche expérimentaux et modulables ; salle de travail des doctorants et doctorantes ; locaux chez un partenaire culturel

Activités envisageables : expositions, performances, projections audiovisuelles, visioconférences

Équipements techniques principaux : à déterminer en fonction de la fiche technique du projet

Appui technique : régisseur (SUC)

Accueil du public : oui (tous publics)

Horaires d'accès : du lundi au vendredi, 8h-20 h (samedi, dimanche et soirées : en fonction du projet)

Formes de restitution possibles de la résidence : événements doctoraux, rencontres de jeunes chercheurs, carnets de recherche d'un laboratoire, saison #Recherche création (de l'Atelier Recherche-Création du CELIS)

Restitution hors site : possible

UNIVERSITÉ CÔTE D'AZUR

Laboratoire CTELA (Centre Transdisciplinaire d'Épistémologie de la Littérature et des Arts vivants)

<https://ctela.univ-cotedazur.fr/>

Contacts :

- o **Équipe Arts du spectacle**

Brigitte JOINNAULT, MCF HDR en arts du spectacle et de la performance, dramaturge

brigitte.joinnault@univ-cotedazur.fr

- o **Équipe Théorie et pratique de la création littéraire**

Sandrine MONTIN, MCF en littérature générale et comparée, théorie et pratiques de la création

sandrine.montin@univ-cotedazur.fr

Période de résidence :

- o Équipe Arts du spectacle : à définir selon le projet et les besoins
- o Équipe Théorie et pratique de la création littéraire : octobre 2026 - février 2027

Lieux :

- o Campus Carlone (**Nice**) - 98 Boulevard Edouard Herriot - 06200 Nice

Salle de travail et de réunion, 2 grands amphithéâtres pour les performances publiques

<https://univ-cotedazur.fr/vie-des-campus/visite-des-campus/campus-carlone>

- o Campus Georges Méliès (**Cannes**) - 214 Avenue Francis Tonner - 06150 Cannes

Studios d'enregistrement, grand plateau

<https://univ-cotedazur.fr/vie-des-campus/visite-des-campus/campus-universitaire-de-cannes-bastide-rouge>

Espaces de travail et de création : bureaux, salles de cours, amphithéâtre ; locaux de recherche expérimentaux et modulables ; locaux chez un partenaire culturel (équipe Arts du spectacle uniquement)

Activités envisageables : expositions, performances, projections audiovisuelles, visioconférences

Équipements techniques principaux :

- o Selon les amphithéâtres : plancher ou tapis de danse, loges
- o Chaises /gradins, tables, plan de travail
- o Régie son/lumière : selon les locaux

Accompagnement technique : un régisseur ou une régisseur lumière à Cannes

Possibilité d'accueillir du public : oui

Horaires d'accès : du lundi au vendredi, 8h-20h, samedi matin (à voir)

Formes de restitution possibles de la résidence : événements doctoraux, rencontres de jeunes chercheurs, carnets de recherche d'un laboratoire (équipe Arts du spectacle : carnet Hypothèses du collectif de recherche Ttépic en cours de finalisation, <https://ttepic.hypotheses.org/>, équipe Théorie et pratique de la création littéraire : possible également)

Restitution hors site : possibilité d'organiser une restitution dans un tiers-lieu partenaire ou à la Villa Arson

UNIVERSITÉ DE LILLE

CEAC (Centre d'étude des arts contemporains)

<https://ceac.univ-lille.fr/>

Contact :

Philippe GUISGAND, PR en danse

philippe.guisgand@univ-lille.fr

Période de résidence : mai - juillet 2027

Lieu : Domaine Universitaire du Pont de Bois - 3 Rue du Barreau - 59650 Villeneuve-d'Ascq

Espaces de travail et de création : Studio Danse, Labo Théâtre, salle isolée pour écrire

Activités envisageables : performances, projections audiovisuelles (Labo Théâtre uniquement), visioconférences

Équipements techniques principaux :

1 / Studio Danse :

- o Dimensions : 7 x 16 x 2,5 m (112 m²)
- o Plancher en bois
- o Matériel spécifique : vidéoprojecteur, quadriphonie, ballons, tapis de sol
- o Vestiaires avec point d'eau

2 / Labo théâtre :

- o Sol en lino
- o Matériel spécifique : panneaux de séparation et acoustiques

Accompagnement technique : deux responsables techniques

Accueil du public : oui

Horaires d'accès : du lundi au vendredi, 8h-19h

Formes de restitution possibles de la résidence : événements doctoraux, rencontres de jeunes chercheurs

Restitution hors site : oui (parc, forum)

UNIVERSITÉ GRENOBLE ALPES

SFR Création

<https://sfr-creation.univ-grenoble-alpes.fr>

Contact : Gretchen Schiller, PR en arts de la scène

gretchen.schiller@univ-grenoble-alpes.fr - sf-recherche-creation@univ-grenoble-alpes.fr

Période de résidence : janvier - mi-juillet 2027

Lieu : Maison de la Création et de l'Innovation - 339 avenue Centrale - 38400 Saint-Martin-d'Hères

Espaces de travail et de création : plateforme Live Arts Lab et salles somatiques, plateforme SonImage (salles de montage, son, projection)

Activités envisageables : expositions, performances, projections audiovisuelles, visioconférences

Équipements techniques principaux :

1/ Live arts Lab :

- o Dimensions : 12 x 20 m (240 m²) avec 4 m de hauteur sous grils
- o Plancher bois recouvert d'un tapis de danse noir
- o Scène surélevée : possible
- o Chaises, gradins avec 80 places assises, tables
- o Possibilité de réaliser des suspensions (activités circassiennes) : oui, en partie
- o Loge avec point d'eau
- o Régie son / lumière
- o Matériel et équipement spécifiques : vidéoprojecteur, console son, praticables
- o Fiche technique : <https://sfr-creation.univ-grenoble-alpes.fr/fr/plateformes-espaces-creation>

2/ Salles somatiques :

- o Dimensions : 8 x 10 m (80 m²)
- o Vestiaires avec point d'eau et douche
- o Plancher bois recouvert d'un tapis de danse noir
- o Matériel et équipement spécifiques : vidéoprojecteur, enceintes, espaliers
- o Fiche technique : <https://sfr-creation.univ-grenoble-alpes.fr/fr/plateformes-espaces-creation>

3 / Salles de montage :

- o Postes informatiques Mac équipés avec les logiciels Adobe Première, DaVinci Resolve, Final Cut Pro
- o Matériels et équipement spécifiques : vidéoprojecteur, casques audio, enregistreurs numériques

4/ Salle Son :

- o 3 postes informatiques (1 Mac et 2 Windows)
- o Matériel et équipement spécifiques : cabine d'enregistrement insonorisée (logiciel Pro Tools)

5 / Salle de projection cinématographique :

- o Projecteur de cinéma numérique : NEC 1000 avec système sonore Dolby
- o Régie avec lecteur Blu-ray, ordinateur iMac dédié à la diffusion
- o Fiche technique : <https://sfr-creation.univ-grenoble-alpes.fr/fr/plateformes-espaces-creation>

Accompagnement technique : régisseur (régie son / lumière) pour le Live Arts Lab, chargé de production audiovisuelle pour la plateforme SonImage

Accueil du public : oui

Horaires d'accès : du lundi au vendredi, 7h45-20h

Formes de restitution possibles de la résidence : événements doctoraux, rencontres de jeunes chercheurs

Restitution hors site : possible (campus)

UNIVERSITÉ RENNES 2

UR1279 Histoire et critique des arts

Contact : Baptiste BRUN, MCF en histoire de l'art contemporain
baptiste.brun@univ-rennes2.fr

Période de résidence : janvier - mi-juillet 2027

Lieux et espaces de travail et de création :

- o Campus Villejean - Place du recteur Henri Le Moal - 35700 Rennes

Salle de séminaire, infrastructure universitaire classique avec documentation des bibliothèques universitaires ; espaces d'exposition (Chambre claire, galerie Art & Essai, BU)

- o Archives de la critique d'art - 4 Allée Marie Bérhaut - 35000 Rennes

Salle de travail, documentation

Activités envisageables : expositions (selon faisabilité), performances, projections audiovisuelles, visioconférences (éventuellement)

Formes de restitution possibles de la résidence : événements doctoraux, rencontres de jeunes chercheurs

Restitution hors site : possibilités d'élaborer des temps de travail en lien avec les institutions partenaires et leurs ressources (FRAC Bretagne, centres d'art contemporain La Criée et 40mcube), espaces d'exposition, salles de spectacle ou de danse du campus : à discuter en fonction des besoins et des possibilités